République Française

VILLE de MENTON

(Alpes-Maritimes)

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 79/20

Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

L'an deux mille vingt, le 29 juillet à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de MENTON, dûment convoqué le 23 juillet 2020, s'est assemblé au Palais de l'Europe, Salon de Grande-Bretagne, ***sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude GUIBAL, Maire et de Mme Sandra PAIRE, premier adjoint au maire lors du vote du compte administratif***

Présents :
M. Jean-Claude GUIBAL – Mme Sandra PAIRE – M. Yves JUHEL – Mme Gabrielle BINEAU M. Daniel ALLAVENA – Mme Martine CASERIO – M. Marcel CAMO – Mme Patricia MARTELLI M. Jean-Claude ALARCON – Mme Sylviane ROYEAU – M. Mathieu MESSINA – Mme Nicole ZAPPIA – M. Serge GIACOMAZZI – M. Frédéric SICARDI – Mme Marinella GIARDINA – Mme Isabelle ALMONTE – Mme Sophie ECKENBERG – Mme Floriane CAZAL – Mme Stéphanie JACQUOT – M. Eric FORMENTO – M. Marco SAGRADA – Mme Elodie ROBERT – Mme Marie HILL – M. Romain CINNERI – M. Patrice NOVELLI – Mme Pascale VERAN – M. Olivier BETTATI - M. Jean-Christophe STORAI – Mme Estelle GIORGIO-REVERDIAU – Mme Joanna GENOVESE

Pouvoirs :
M. Lionel BREZZO à M. Serge GIACOMAZZI
M. Cédric MONTEIRO à Mme Marie HILL
Mme Habiba PAILLAC à M. Jean-Claude ALARCON
M. Sébastien USCHER à Mme Nicole ZAPPIA
M. Florent CHAMPION à M. Olivier BETTATI

Absent :
M. Olivier BETTATI (de 19h46 à 20h03)

M. Romain CINNERI a été nommé secrétaire de séance.

Date d'affichage : 5 AOUT 2020

Séance du 29 juillet 2020

Délibération n°79/20

OBJET : Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) et du résumé CE – Avenue Jean Monnet

RAPPORTEUR : Madame Elodie ROBERT, conseiller municipal

Dans le cadre de l'application de la directive européenne 2002/49/CE relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, les grandes agglomérations et les gestionnaires de grandes infrastructures doivent se doter d'une carte stratégique du bruit ainsi que d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). Ces documents sont à actualiser tous les 5 ans.

Les voiries concernées par l'élaboration de ce document sont celles dont le seuil de trafic est de 8 200 véhicules/jour. En conséquence, l'avenue Jean Monnet s'avère concernée entre le giratoire avec la D6007 et l'intersection avec la D123.

Par arrêté n°2018-862 du 4 décembre 2018, les cartes de bruit relatives aux réseaux routiers communaux du département des Alpes Maritimes ont été approuvées et servent de base à l'élaboration du PPBE de Menton.

Durant la consultation publique qui s'est déroulée du 7 octobre au 10 décembre 2019, 1 seule remarque a été recueillie qui ne concerne pas le secteur d'étude. Cette remarque a fait l'objet d'une réponse individuelle et d'un traitement particulier par le service concerné.

L'avenue Jean Monnet a fait l'objet d'importants travaux réalisés en 2018 qui ont eu un effet positif sur la réduction du bruit dans l'environnement et notamment :

- Remplacer le carrefour à feux au croisement des rues Paul Morillot – Antoine Péglion – Victor Hugo et l'Avenue Jean Monnet par un carrefour giratoire.
- Réduire de trois à une seule voie de circulation l'Avenue Jean Monnet dans sa section entre la rue François Ratto et le carrefour précité.
- Réaliser un revêtement de chaussée neuf en enrobé sur l'intégralité de l'Avenue Jean Monnet entre le giratoire de l'Union et le carrefour précité.

Il convient de corriger une erreur matérielle dans le résumé non technique du document évoquant « *la création d'un îlot central au carrefour avec la rue de l'Egalité et d'un passage piéton, a permis de limiter la vitesse. Ces deux actions combinées abaissent vitesse et circulation, permettant une diminution significative du bruit.* » Cette phrase doit être remplacée par « *l'ensemble des travaux réalisés en 2018 et évoqués ci-dessus* ».

Ainsi, il est demandé de bien vouloir adopter le projet de délibération :

Vu l'arrêté municipal n°2019/45 en date du 30 septembre 2019 portant sur le lancement de la consultation publique du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'avenue Jean Monnet.
Vu la mise à disposition du public qui s'est déroulée du lundi 7 octobre au mardi 10 décembre 2019 inclus.

Vu l'avis favorable de la commission d'urbanisme du 27 juillet 2020,

JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR

- D'approuver le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de Menton portant sur l'avenue Jean Monnet et le résumé CE ;(consultable au service des assemblées)
- De corriger l'erreur matérielle ;
- De mettre à la disposition du public au service urbanisme – Hôtel de Ville de Menton le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement et les résultats de la consultation ;
- De procéder à la publication de ces documents par voie électronique sur le site internet de la Ville.
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents relatifs à ce plan.

LE CONSEIL
après en avoir délibéré,

adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Claude GUIBAL

Visa de la Préfecture :

Accusé de réception en préfecture
006-210600839-20200729-79-DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020